



Travaux suite dégâts des eaux toujours pas effectuer

Par **ST33**, le **12/10/2013** à **16:35**

Bonjour,

je me permets de vous contacter afin d'avoir quelques renseignements.

Nous avons eu un dégâts des eaux dans notre logement début Novembre 2012, nous avons effectuer avec l'agence et propriétaire du logement la déclaration pour assurance notre assurance tous es ok ainsi que l'assurance de notre propriétaire.

Un plombier est venue faire les travaux adéquat et un devis à était effectuer pour la rénovation du plafond du bas de la maison ou les dégâts sont visibles depuis plus rien

.....un trou dans la chambre fait par plombier pour accès à la robinetterie et réparation du mitigeur défaut mais, le plafond du bas toujours pas refait et des moisissures sont installés (tâches marron avec gouttes qui tombe de temps en temps + moisissures ?)

c'est pourquoi, maintenant nous ne pouvons plus attendre avec 3 enfants dont un bébé de 16 mois nous souhaitons obtenir des conseils, démarches pour faire débiter ces travaux au plus vite, nous souhaitons pas laisser passer ceci dorénavant est ce que vous conseillez également de faire analyser ces moisissures ? nos enfants tombents régulièrement malade (?)

merci de votre aide

cordialement